

Mise à jour du projet

Il nous fait plaisir de vous informer sur l'évolution du projet de la Mine Goldex. Présentement, nous sommes environ 210 employés permanents et à ce nombre il faut ajouter environ 100 employés d'entrepreneurs de la région qui oeuvrent à la construction du site.

La Division Goldex débutera l'opération au 2^e quart 2008 avec le démarrage de l'usine en avril et la mise en production de la mine en juin. Les réserves aurifères sont de 22 millions de tonnes et la production annuelle sera de 2.5 millions de tonnes, soit 170,000 onces. L'investissement total pour cette nouvelle division des Mines Agnico-Eagle se chiffre à 185M\$.

Les relations harmonieuses et respectueuses avec nos employés, nos fournisseurs et la communauté sont des valeurs que nous partageons comme équipe. Ce projet est un apport économique de grande importance pour la ville de Val-d'Or et l'Abitibi-Témiscamingue.

INVITATION PORTES-OUVERTES

Une rencontre d'information concernant le projet Goldex aura lieu **samedi le 3 mai 2008 de 9h à 13h** au 1953, 3^e avenue ouest à Val-d'Or.

Nous serons très heureux de vous rencontrer, vous accueillir à nos nouvelles installations pour vous informer des opérations minières, du contrôle environnemental qui sera appliqué (vibrations, concasseur surface), du projet Manitou et des relations avec la communauté.

Suivi des vibrations

Les mines du Québec sont assujetties à des normes de vibration établies par le ministère de l'Environnement. La mine Goldex a fait l'acquisition de 3 sismographes qui seront installés à la surface pour mesurer la vitesse de déplacement du sol en millimètres par seconde (mm/sec) selon les standards établis par le Ministère.

Le Ministère exige qu'une vitesse maximale de 25 mm/sec à une fréquence de plus de 25 hz soit respectée aux sols des résidences avoisinantes de la mine. Les vibrations associées aux activités minières qui respectent ce seuil maximal seront ressenties mais ne causeront aucun dommage.

Les sautages de production qui commenceront à la fin avril se feront à une profondeur de 850 mètres et respecteront la vitesse maximale. Présentement, les sautages pour le développement de la mine obtiennent des résultats inférieurs à 2 mm/sec à la surface de la mine. Le département de l'ingénierie travaille conjointement avec une firme spécialisée afin de valider les estimés théoriques des vibrations à la surface en fonction des sautages effectués.

Un programme de suivi est en développement et des relevés seront faits en continu à la surface afin d'évaluer les résultats, assurer la conformité aux normes du ministère et prendre des mesures correctives s'il y avait lieu. Les résultats des suivis seront disponibles et nous allons rencontrer individuellement les résidents du secteur qui auront des questions.



Usine

Concassage temporaire à la surface

Le concassage du minerai ayant été hissé à partir du puits #1 (ancien site) représentant 250,000 tonnes, sera réalisé à partir du 25 mars, s'échelonnant sur une période d'environ 3 mois.

Les travaux se dérouleront comme suit:

- ⇒ concassage du minerai au puits #1;
- ⇒ transport du minerai du puits #1 vers le puits #2 (nouveau site);
- ⇒ entreposage du minerai à l'intérieur du dôme (voir schéma).

Afin de réduire les répercussions des travaux de concassage, voici certaines mesures qui seront prises:

- ⇒ horaire de travail de jour seulement (7h à 21h), 7 jours par semaine;
- ⇒ le concasseur sera installé au centre du tas de minerai de manière à avoir un écran pour le bruit;
- ⇒ une réduction du niveau de bruit des alarmes sonores des équipements mobiles sera faite;
- ⇒ un abat-poussière sera appliqué sur la route si nécessaire lors du transport entre le puits #1 et puits #2.

Une évaluation du niveau sonore du concasseur a été effectuée. Les résultats de cet exercice démontrent que l'impact sera minime. Les concasseurs produisent des niveaux sonores de basses fréquences donc moins audibles par l'oreille humaine. Tout de même, des relevés sonores seront effectués régulièrement lors de l'opération.



Dôme à minéral

Accès route 117

Dans le dossier de la route 117, les discussions se poursuivent avec la ville de Val-d'Or et le Ministère des Transports. Il n'y a aucun nouveau développement jusqu'à maintenant.



Le déplacement du minerai sera fait par convoyeur entre le dôme et le concentrateur



Vous avez des questions, voici comment nous joindre :

M. Nicolas Bolduc Surintendant des ressources humaines
 Par téléphone : 874-7822 poste 3320
 Par fax : 874-0060
 Par courriel : nicolas.bolduc@agnico-eagle.com
 Par la poste : Agnico-Eagle division Goldex
 C.P. 87 Val-d'Or (Québec) J9P 4N9